

Jardinier botaniste

RNCP34904 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	214
Formacode(s)	15039, 12023
Code(s) ROME	A1203, A1414
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	14/09/2020
Date d'échéance	14/09/2022

Certificateur(s)

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNEL AGRICOLE DE BESANCON GRANVELLE · SIRET : 19251263000034

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification Jardinier Botaniste répond aux besoins des jardins botaniques publics, jardins privés, arboretums... et devient aujourd'hui une formation intéressant les collectivités territoriales et entreprises privées.

Depuis une dizaine d'années, les pratiques culturelles, que ce soit en jardins botaniques ou dans les collectivités territoriales, comme dans les parcs privés, ont beaucoup évolué et notamment dans l'usage des produits phytosanitaires, mais également dans le souhait de travailler en « accord avec la nature ».

La certification Jardinier botaniste participe à l'évolution du profil professionnel, par l'arrivée, sur le marché de l'emploi, de techniciens avec leurs spécificités botaniques, complétées par des connaissances accrues dans le domaine du développement durable et de la protection de la biodiversité.

ACTIVITÉS VISÉES

Le jardinier botaniste participe à la gestion du site, réalise des opérations de mise en culture et la multiplication des végétaux : entretien du site, récoltes, tris des plantes et des graines, conditionnement de semences, réimplantation...

Il mobilise ses connaissances et compétences en botanique pour organiser et gérer une collection (inventaire, étiquetage...).

Il participe à la préservation du patrimoine de la structure pour laquelle il travaille. Il assure des opérations de collecte et de préservation des végétaux et des graines, il veille à l'entretien et au suivi des collections sous la responsabilité d'un chef jardinier ou d'un directeur d'espaces botaniques.

Il assure une veille documentaire législative et technique.

Il participe aux échanges avec d'autres jardins botaniques français ou étrangers et à d'autres réseaux dans le cadre de la conservation de la biodiversité et du patrimoine végétal.

Il valorise et diffuse de l'information sur les collections vivantes et inertes.

Il présente la collection et les travaux de la structure aux différents publics lors de visites guidées ou en cas de sollicitation de structures extérieures (autres jardins, pôles de recherche scientifique...).

Il

participe à la mise en œuvre des événements et manifestations et réalise des animations pour les publics scolaires.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Liste des compétences attestées

- Concevoir, aménager et entretenir des collections végétales vivantes pérennes.

- Conserver des plantes protégées et/ou menacées et des écosystèmes.
- Communiquer sur les activités de la structure et les missions du poste.
- Entretenir et mobiliser une démarche scientifique et des techniques d'investigation et de restitution.
- Intégrer la dimension environnementale et écologique dans les différentes missions du poste.

Blocs de compétences

RNCP34904BC01 — Conception, aménagement et entretien des collections végétales vivantes pérennes

LISTE DE COMPÉTENCES

- Préparation des conditions de mise en place de collection.
- Planification et organisation des activités dans le temps et dans l'espace.
- Réalisation d'aménagements pour accueillir les collections.
- Réalisation d'interventions techniques sur les végétaux.
- Utilisation et entretien du matériel.
- Développement et maintien de collections attractives et immersives.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation d'une situation professionnelle :

- Présentation et mise en place d'une collection vivante ou inerte.
- Présentation d'un dossier, entretien explicité

RNCP34904BC02 — Conservation des plantes protégées et/ou menacées et des écosystèmes.

LISTE DE COMPÉTENCES

Veille sur les dispositifs et les plans d'action réglementaires.

Participation à l'élaboration du protocole technique en fonction du cahier des charges scientifique.

Mise en place des techniques adaptées pour la conservation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation d'un dossier
- Fiches de tâches réalisées en entreprise

RNCP34904BC03 — Communication sur les activités de la structure et les missions du poste

LISTE DE COMPÉTENCES

- Conseil, information, orientation des différents publics.
- Analyse, exploitation des résultats techniques.
- Communication et valorisation des activités et des missions de la structure.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation en situation professionnelle : organisation d'un évènementiel, mise en place d'une animation scolaire
- Fiche de tâches en entreprise

RNCP34904BC04 — Entretien et mobilisation d'une démarche scientifique et techniques d'investigation et de restitution

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réalisation d'inventaires
- Contact avec les réseaux et canaux d'information propres à la profession et à ses missions.
- Réalisation de veilles réglementaires et scientifiques et de recherches techniques sur les spécificités et les caractéristiques des végétaux de collections vivantes et inertes.
- Recherche des végétaux constitutifs des collections.
- Ajustement de protocole de culture.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation d'une situation professionnelle : mise en place d'une collection vivante ou inerte
- Évaluation d'un dossier
- Fiche de tâches

RNCP34904BC05 — Intégration de la dimension environnementale et écologique dans les différentes missions du poste.

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réalisation de choix de collections, de plantes et de techniques culturales en fonction de préoccupations environnementales
- Mise en œuvre de la protection sanitaire raisonnée dans le respect de l'environnement et de la biodiversité
- Intégration de la dimension écologique dans les communications envers les différents publics et dans les techniques d'entretien

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation d'une situation professionnelle :

- présentation et mise en place d'une collection vivante ou inerte
- organisation d'un évènementiel
- mise en place d'une animation scolaire

Évaluation d'un dossier

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du titre « jardinier botaniste » peut exercer ses fonctions au sein de :

- jardins botaniques publics ou privés, conservatoires, arboretums, musées, parcs de châteaux, réserves naturelles
- entreprises privées : pépiniéristes (essentiellement de collections végétales), horticulteurs...,
- associations ou propriétaires privés qui possèdent ou gèrent des collections de végétaux,
- services d'espaces verts des collectivités territoriales.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Jardinier botaniste

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 563 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X40 — Maraîchers et horticulteurs · tension 3/5 (Modérée) A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	54 093
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	54 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X40 — Maraîchers et horticulteurs A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour s'inscrire à la certification, les candidats doivent présenter comme prérequis un diplôme de niveau 4 dans le domaine de l'horticulture, de l'aménagement paysager ou de l'environnement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Jury de délivrance de la certification composé de :

- Président :
Directeur du CFAA/CFPPA de Chateaufarine
- 4 représentants titulaires de la profession
- 4 formateurs

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Jury de délivrance de la certification composé de :

- Président :
Directeur du CFAA/CFPPA de Chateaufarine
- 4 représentants titulaires de la profession
- 4 formateurs

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 403 €
Selon la branche	5 179 € – 7 626 €
Prise en charge	Branches concernées
6 403 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 626 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 179 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)

Base légale

Date de décision	14/09/2020
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	14/09/2022

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	18	1	47 %	78 %
2017	27	0	72 %	84 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP17165

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40268

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34904/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	30 668 €
Coût moyen par dossier	7 667 €
Durée moyenne	1297 h
Période	09/2020 – 09/2021
France Travail	38 %
Reste à charge titulaire	31 %
France compétences	31 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.